



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique industrielle

Question écrite n° 82547

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le Premier ministre sur sa vision de la France de demain, de ses emplois, de son potentiel industriel, de sa jeunesse. Il n'y a pas si longtemps, on voyait la France devenir un grands pays de services, on parlait du régime des robots taxés ou non. Aujourd'hui on assiste à la désindustrialisation de la France, à l'inondation des produits chinois et malheureusement à la hausse du chômage. Il est clair que nous devons tous ensemble refuser le déclin industriel de la France et de la Moselle-Est en particulier. Notre pays recule sur le marché mondial. Il lui demande comment il pense redonner à l'industrie la richesse humaine d'autan et à la France une place réelle à la richesse et à l'emploi.

Texte de la réponse

La baisse de la part de l'industrie dans l'économie française est importante, et ce depuis des années. Depuis 35 ans, l'industrie a ainsi perdu environ, 2,4 M d'emplois. Conscient de la nécessité de relancer la mobilisation de tous les acteurs nécessaires pour permettre à l'industrie française de retrouver la place centrale qui doit à nouveau être la sienne dans l'économie du pays, le Président de la République a souhaité la tenue d'États généraux de l'industrie (EGI). Le dispositif mis en place par le ministre chargé de l'industrie a été conçu pour permettre une association aussi large que possible des acteurs concernés par les problématiques industrielles, dans le double but : d'établir un pacte économique et social relatif au caractère primordial de l'industrie pour l'économie et la société françaises ; de définir une nouvelle politique industrielle en France. Ces EGI ont ainsi conduit à définir un ensemble d'actions pour un renouveau industriel en France, qui comprend 23 mesures et permis de faire émerger un pacte économique et social autour du caractère indispensable de l'industrie pour l'économie et la société françaises. Quatre grands objectifs ont été retenus : une augmentation de l'activité industrielle (production industrielle) de plus de 25 % d'ici fin 2015 ; la pérennisation de l'emploi industriel en France sur le long terme ; le retour à une balance commerciale industrielle (hors énergie) durablement positive d'ici 2015 ; un gain de plus de 2 % de la part française dans la production industrielle de l'Europe (Europe à 15). Cinq leviers d'actions ont été identifiés pour porter ce renouveau industriel : mettre l'industrie au coeur d'un grand projet commun ; développer l'emploi et les compétences sur les territoires ; consolider la structuration des filières industrielles françaises (par exemple en développant les filières porteuses des emplois de demain en accompagnant les mutations) ; renforcer la compétitivité des entreprises et l'innovation ; assurer le financement de l'industrie. Lors de l'installation de la Conférence nationale de l'industrie, instance partenariale destinée à faire vivre le consensus social et le pacte économique et social obtenus dans le cadre des EGI, un état d'avancement de la mise en oeuvre des principales mesures décidées par le Président de la République en clôture des EGI a été effectué. Huit d'entre elles sont déjà opérationnelles, treize sont engagées avec un calendrier précis et les deux dernières sont en préparation (elles nécessitent un travail technique préparatoire au projet de loi de finances 2011). Il est prévu, en particulier : l'entrée en vigueur du dispositif de 200 MEUR de soutien à la réindustrialisation et du dispositif de 500 MEUR de prêts verts bonifiés mis en place par OSEO. Les deux dispositifs sont désormais opérationnels et accessibles aux entreprises ; la définition de onze filières stratégiques et la création d'autant de comités stratégiques de filières qui permettront la concertation entre acteurs au sein de ces filières ; le lancement, en septembre prochain, d'un appel à projets, doté de 69 MEUR, permettant de soutenir des projets et des actions structurants, notamment au niveau régional, pour les filières

stratégiques.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82547

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 juin 2010, page 7101

Réponse publiée le : 21 septembre 2010, page 10340